



Revue de la communauté de communes

du pays de Stenay

La Bauquette

Autreville St Lambert - Baalon - Beauclair - Beaufort - Brouennes - Cesse - Halle sous les Côtes - Inor - Lamouilly - Laneuville sur Meuse
Luzy Saint Martin - Martincourt - Moulins St Hubert - Mouzay - Nepvant - Olizy sur Chiers - Pouilly sur Meuse - Stenay Cervizy - Wiseppe

Année 2009

MAI

Sommaire

Page 1 :
Edito

Page 2 :
La CODECOM

Pages 3 :
Environnement

Page 4 :
Rencontre

Page 5 :
La méthanisation

Page 6 :
La micro crèche

Page 7 :
La Maison du
parc

Page 8 :
La TEOM

Page 9 :
En bref

Page 10 :
Le contrat
enfance jeunesse

Page 11 :
Vie économique

Page 12 :
Vie économique
l'autoentrepre-
neur

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY

6, Place de la République
BP 21 - 55700 STENAY

Téléphone : 03 29 80 31 81
Télécopie : 03 29 80 28 99

Email : ccstenay@gmail.com

Ouvert
du lundi au vendredi,
de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

EDITORIAL

Les CODECOM UNISSENT LEURS ACTIONS

Le contexte économique difficile dans lequel nous évoluons ne doit pas, tout en restant prudent, empêcher le développement de la CODECOM. Deux projets sont toujours à l'étude, le Pôle Petite Enfance et la Maison de la Santé. Parallèlement nous devons faire face aux nouvelles dépenses de fonctionnement qu'impliqueront ces réalisations.

Plus que jamais, nous devons chercher à alléger nos factures. Dans ce contexte j'ai récemment invité les Présidents de 4 CODECOM du Nord Meusien ainsi que celui des 3 Cantons dans les Ardennes à une réflexion sur une baisse commune de nos charges en déchetterie. Etaient invités également à cette rencontre, en tant que chefs de file, deux administrateurs d'une association intercommunale Belge représentant 250 000 habitants et spécialisée dans le recyclage des déchets.

Actuellement, pour une tonne de déchet « tout venant », nous payons 98€ d'enlèvement.

Le premier objectif déboucherait sur la mise en place à la déchetterie d'un nouveau container pour récupérer tout le bois que nous jetons. Ce bois serait alors acheminé vers une chaudière de cogénération située dans l'usine paletterie FRANCOIS à Latour en Belgique.

L'intérêt de cette démarche sera double, écologique car nous réduirons le volume à enfouir tout en produisant chaleur et électricité, et financier car abaissant le

coût de traitement
à plus ou moins
45€/tonne.

Un second levier côté voirie intercommunale : un programme pluriannuel d'entretien a été établi et nous venons de proposer aux communes ayant également des travaux à réaliser de s'inscrire dans une démarche commune. L'effet d'un marché global devrait orienter pour tous des devis à la baisse. Côté SPANC nous parlons aussi d'une mutualisation de moyens avec une CODECOM voisine. Cette fusion nous permettrait (la loi nous y autorise) de ne faire qu'un contrôle tous les 8 ans au lieu des 4 ans prévus initialement. La redevance de 120 € serait alors versée pour 8 ans.

Ces différents points évoqués vous permettront de constater la volonté affichée de vos représentants d'être efficaces tout en restant pour vous à l'affût de toutes pistes susceptibles d'alléger les charges de la CODECOM.

Pour conclure sur une note colorée, nous avons émis la volonté d'adhérer à l'opération « graines de paysage » lancée par la Chambre d'Agriculture. A cet effet, le pourtour de la ZAC des Cailloux sera ensemencée de 21 variétés de fleurs différentes qui égayeront notre territoire de la fin du printemps jusqu'à l'automne.



Le Président
D. GUICHARD

La Bauquette

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY

DECISIONS :

La CODECOM a pris un certain nombre de décisions lors de ses dernières assemblées générales et vous trouverez ci-dessous les principales:

- Pôle petite enfance

La plus importante est sans aucun doute le projet de création d'un Pole Petite Enfance sur le site de l'ancien Bricomarché, avenue des Tilleuls à Stenay. Il pourrait accueillir les enfants de la maternelle de Stenay et de la maternelle de Moulins St Hubert, dont la fermeture est à ce jour programmée à la rentrée 2010. Une cantine et une crèche devraient y trouver place.

Le local choisi a l'avantage d'être bien situé, de disposer d'un grand parking et surtout de ne pas « bétonner » d'avantage notre espace. Le projet est ambitieux et nécessite des subventions importantes que la Codecom s'emploie à obtenir. Nous ne manquerons pas de vous donner plus de détails lorsque le projet sera plus avancé. Coût estimé total, acquisition comprise 2,3 millions d'euros

- Maison médicale, maison de santé

Le 29 janvier 2009, une réunion a été organisée avec tous les professionnels de santé pour connaître leur opinion sur un éventuel projet de création d'une maison médicale où pourraient se retrouver tout ou partie des professionnels de santé : médecins, kinésithérapeutes, dentistes, infirmières, diététiciens, orthopho-

nistes... tous ont répondu présent à cette invitation.

Bilan : la majorité d'entre eux sont favorables à ce projet pour lequel il reste à définir, le lieu, la surface nécessaire, et les conditions d'occupation.

Il est vital que la CODECOM du Pays de Stenay puisse porter à terme ce projet, car notre canton ne pourra échapper à la désertification médicale, annoncée partout - et plus particulièrement en milieu rural.

La création de maisons médicales est encouragée par tous les niveaux de décision qui devra rechercher l'adhésion des médecins généralistes, pivots de l'offre de santé à Stenay.

- Fleuve Meuse

- Des travaux de plantation doivent être réalisés ce printemps, si les conditions le permettent, sur les rives de la Meuse pour consolider les berges.

Vous trouverez dans votre Bauquette les décisions suivantes:

Un nouveau service pour les familles: une micro- crèche va être créée

Natura 2000: la Codecom assure la maîtrise d'ouvrage

Financement d'une pré étude pour réaliser une unité de méthanisation

PROCHAINEMENT

A L'INITIATIVE DE LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX :

Du 19 mai au 21 juin : Exposition photographique de Dominique LANDRAGIN et André LOUP : « Costa Rica pays des splendeurs » au musée de la bière de Stenay, conférence le 13 juin à 20 heures.

24 mai : journée découverte de la flore et de la faune de la forêt domaniale de Verdun. Une dizaine de kilomètres ; repas tiré du sac. Rendez vous à 9h30 à l'église de FLABAS.

14 juin : Marche nature en Argonne en partenariat avec l'association « Argonne fan nature », 15 km ; Rendez vous 9 heures à BELLEFONTAINE (près de Futeau) ; repas tiré du sac.

2 août : Découverte du marais de Pouilly sur Meuse en par-

tenariat avec le Conservatoire des sites Lorrains.

Du 13 au 30 septembre : Exposition photographique sur les papillons de Gérard VOGEL (LPO Meuse et Déclic Nature) au musée de la bière de Stenay.

Du 10 au 12 octobre : Exposition des champignons de notre région au musée de la bière de Stenay.

Tous les dimanches et jours fériés en dehors des dates précitées, sorties ornithologiques de 9 à 12 heures.

Coût des animations : 2 € à partir de 15 ans.

Renseignements : Dominique LANDRAGIN : 06 83 29 25 47 .

Environnement : LA VALLÉE DE LA MEUSE



Une richesse régionale à protéger

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

La directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite directive « Habitats-Faune-Flore », vise à constituer sur le territoire de l'Union Européenne un réseau cohérent de sites, dénommé « Natura 2000 », abritant des habitats naturels ainsi que des habitats d'espèces animales ou végétales qui sont devenus rares ou menacés. Il ne s'agit donc pas de créer des sanctuaires interdisant toute forme d'utilisation du territoire.

Pour cela, l'Etat français a décidé d'établir, localement et en concertation avec tous les acteurs concernés, un document d'objectifs qui présente les grandes orientations et actions de gestion pour chaque site.

Pourquoi un site Natura 2000 sur le secteur de Stenay ?

Le périmètre actuel a été proposé « site Natura 2000 » pour plusieurs raisons :

plusieurs des espèces d'oiseaux qu'il abrite sont listées dans l'annexe I de la directive « Oiseaux », par exemple le Râle des genêts.

sur 16 espèces de chiroptères (chauves-souris) recensées, 5 espèces sont jugées d'intérêt prioritaires par la directive « Habitats » : le Grand murin, le Grand rhinolophe, le Petit rhinolophe...

L'ensemble des habitats représentés sur les 2500 hectares de la zone d'étude est jugé remarquable, et en particulier pour l'ensemble des prairies permanentes et des différentes zones humides liées au fleuve Meuse.

L'inscription du site Natura 2000 de la vallée de la Meuse du secteur de Stenay permet de travailler en cohérence avec les élus, les associations locales mais surtout avec tous les acteurs qui interviennent de près ou de loin au sein de ce périmètre.

Concrètement, les mesures de gestion mises en place sur ce site Natura 2000, sont essentiellement dirigées vers les pratiques agricoles notamment pour le retard de fauche. La 1ère coupe doit être effectuée après le 20 juillet et cumulée avec zéro fertilisation. L'objectif visé est de protéger l'habitat de reproduction du Râle des genêts qui niche (mai-juin) dans les prairies non fauchées du secteur. Ces jeunes sont volants, en fonction des aléas climatiques, aux alentours du 14 juillet. En parallèle, depuis 2005 un suivi pendant la fauche est réalisé pour comptabiliser le nombre de jeunes et d'adultes. A titre indicatif, les résultats obtenus sont très encourageant en 2006, 20 oiseaux ont été vus pour 136 oiseaux en 2008. Plus de trente exploitants participent à l'opération fauches tardives pour plus de 300 hectares

Bien entendu ce dispositif, aide aussi à protéger d'autres espèces : les oiseaux (Courlis cendré), d'insectes (Libellules, papillons) et surtout les prairies permanentes ainsi que la flore associée.

Arnaud NOEL

Chargé d'études en environnement

CPIE Woëvre-Côtes de Meuse



La Bauquette

Rencontres



On se plaint souvent dans le canton de Stenay, de l'isolement, du manque d'infrastructure routière et ferroviaire, d'activités économiques.

Ces handicaps existent certes, mais notre canton possède de nombreux atouts que nous oublions.

Pourquoi des gens viennent ils de loin, de très loin même pour y vivre.

PORTRAITS :

Madame HOWARD, originaire du Connecticut aux Etats-Unis, a suivi son père, cadre chez IBM, à travers l'Europe, elle a suivi une partie de ses études à l'Ecole Américaine de Paris et à même passé des vacances à Pornichet. Ses études terminées, elle visite l'Europe et rencontre en Grèce celui qui deviendra son mari :

Monsieur HOWARD, originaire d'Ecosse, a vécu en périphérie de Londres. Responsable d'une société d'import export en matériaux de construction il profite d'une restructuration pour changer de métier et de pays.

Tous deux s'installent avec leurs enfants en bas âge à Perpignan pour se lancer dans une activité de loisirs de plein air. Les difficultés qu'ils y rencontrent pour résoudre les démarches administratives, réaliser des travaux décident Monsieur HOWARD a créer avec un associé une société d'aide et de conseil pour les étrangers – particulièrement anglais et américains – qui souhaitent s'installer ou investir en France et en Europe. Mais durant les dix ans qu'a duré cette première expérience sur la côte méditerranéenne, la population y a fortement augmenté, la région a perdu son calme alors.....direction, en 2001 :

STENAY

Pourquoi Stenay ?

Monsieur HOWARD : « Surtout parce que nous y sommes au centre de l'Europe du Nord, à moins de cinq heures de route de Maastrichtes, de Londres, proche de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne. Et puis il ne faut pas oublier la richesse de la nature et du patrimoine meusien, comparable à ce qu'on trouvait en Angleterre il y a une cinquantaine d'an-

nées ».

Votre intégration a-t-elle été difficile ?

Madame HOWARD : « Quand vous avez des enfants à l'école, l'intégration est facile. Notre dernier fils est allé à l'école primaire puis au collège à Stenay. Je suis membre de l'Office du Tourisme et de l'association Les Jardins d'Armelle. J'ai aussi enseigné l'anglais dans plusieurs écoles primaires du canton, ce qui fut un grand plaisir »

Quelles sont vos activités dans la région ?

Monsieur HOWARD : « Nous aidons des investisseurs étrangers à réaliser des projets. Ainsi, nous avons présenté plusieurs projets de rénovation de logements dans le centre historique de Sedan à nos investisseurs.. Nous travaillons également à la création de 39 logements de standing à Saint Jean les Longuyon dans les anciennes casernes. Mais, notre activité principale actuelle est la création d'activités de pêche à la carpe dans la région. En Angleterre, le sport n° 1 n'est pas le football mais la pêche avec dix millions de pratiquants et la moitié de carpistes. Et cette passion est forte dans toute l'Europe du Nord. Nous recherchons des propriétaires d'étang qui après quelques aménagements accueillent des pêcheurs étrangers. Ainsi un étang dans la meuse a les honneurs de la presse spécialisée britannique. Tous ses emplacements sont réservés jusqu'au milieu de 2010 et les nombreux clients qui s'y pressent font leurs achats dans les boulangeries, boucheries et épiceries de la région ».

Madame HOWARD : « De plus en plus les épouses accompagnent les pêcheurs et ce qu'elles apprécient, c'est qu'en une journée, elles peuvent se rendre en Belgique, au Luxembourg et même en Hollande. Nous représentons aussi un large Tour Opérateur européen spécialiste des vacances de pêche à la carpe. Ainsi, un propriétaire d'étang, qu'il soit Français ou étranger, peu potentiellement rapporter un revenu intéressant du moment où il a rempli les conditions du tour opérateur.

Monsieur HOWARD : « Je connais les conséquences de l'exode rural qu'à connu mon pays d'origine, l'Ecosse : l'entassement de la population dans les banlieues des grandes villes avec son cortège de délinquance, d'insécurité et de précarité. Le développement économique en milieu rural est capital. Il est possible de le réussir ou de le réaliser autour des activités de plein air, de la gestion durable et pour cela, le canton de Stenay possède de nombreux atouts. Notre présence ici depuis maintenant huit ans est la preuve de cette conviction ».

Propos recueillis par Jean Pierre CORVISIER

LA METHANISATION – UNITE DE PRODUCTION DE BIOGAZ

Définition: La méthanisation est un procédé biologique permettant de valoriser des matières organiques en produisant une énergie renouvelable et un engrais. En l'absence d'oxygène (digestion anaérobie), des bactéries dégradent partiellement la matière organique, ce qui conduit à la formation de biogaz (valorisé en énergie) et d'un digestat (épandu sur les cultures comme engrais)

La valorisation la plus utilisée pour les installations de méthanisation est la cogénération. Cette technique consiste à produire à partir du biogaz, de l'électricité grâce à un moteur sur lequel la chaleur produite est récupérée afin de chauffer de l'eau.

Jean Michel BURTEAUX, exploitant agricole à Moulins Saint Hubert est l'initiateur de cette réflexion collective susceptible d'engager une partie de l'agriculture locale, mais aussi les collectivités territoriales dans un projet répondant aux enjeux actuels de développement durable. Les organisations professionnelles sont associées à cette étude : Union Laitière de la Meuse et Chambre d'Agriculture de la Meuse.

L'originalité de la démarche cofinancée par la Codecom est donc d'étudier la pertinence et la faisabilité technico-économique d'une telle installation dans une perspective territoriale. Une 1ère restitution de l'étude doit intervenir d'ici la fin avril.

La production de biogaz est beaucoup plus développée chez nos voisins européens. Un ambitieux plan de développement au niveau national est en cours, pour combler en partie le retard de cette filière en devenir.

Le biogaz répond à des enjeux pour les agriculteurs :

- Diversification des activités et des sources de revenus
- Amélioration de la valeur agronomique des lisiers et fumiers (désodorisation, conservation des éléments structurant pour le sol, assimilation facilitée de l'azote par les plantes ce qui réduit les pertes vers les nappes phréatiques).
- Valorisation de la ressource en matière organique des exploitations.

Le biogaz répond à des enjeux collectifs :

- Produire de l'énergie verte à partir de ressources

renouvelables : la matière organique.

- Limiter les émissions de gaz à effet de serre : remplacement d'énergie fossile par de l'énergie renouvelable et non émission de méthane lors du stockage des effluents d'élevage. Dans les élevages, la méthanisation permet de réduire d'un facteur 7 les émissions de gaz à effet de serre.

- Proposer une solution alternative et locale pour le traitement des déchets. La méthanisation permet de transformer les déchets en énergie et en engrais pour les cultures.

Le biogaz répond à des enjeux pour le territoire :

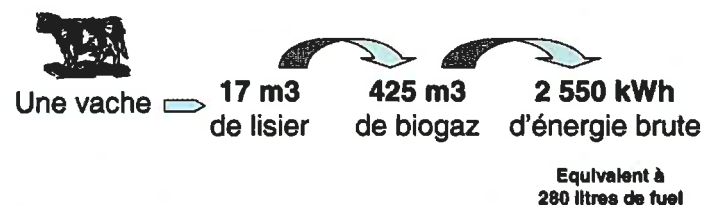
- Autonomie des territoires en énergie (maîtrise du coût de l'énergie, attrait pour entreprises)
- Création d'emplois (équipementier pour une nouvelle activité, maintenance, bureau d'études...)
- Maîtrise de la gestion des déchets (valorisation des déchets, réduction des coûts de transport...)

La préétude doit permettre de déterminer les conditions de faisabilité en étudiant:

- l'état de la ressource: effluents d'élevage, déchets verts, déchets organiques ménagers et des entreprises, boues de stations d'épuration d'un point quantitatif mais aussi qualitatif

- l'état des besoins en chaleur des principaux consommateurs: Cité Scolaire, salles municipales, entreprises..et la capacité de l'installation à y répondre, les coûts de celle-ci

Ordre de grandeur de l'énergie produite



- 100 UGB : 28 000 litres de fuel !

La Bauquette

LA MICRO CRECHE ouverture à SETNAY au 1er Septembre

Un nouveau service pour les familles du Pays de Stenay

L'Assemblée Générale de décembre dernier a permis d'engager la création d'un nouveau service pour les familles de notre territoire.

La création d'une micro crèche est le résultat d'une étude et d'une enquête menée sur le canton de Stenay, qui a mis en évidence des besoins :

- l'enquête :

252 familles du canton ayant des enfants de moins de 6 ans ont été interrogées
dont 186 familles ayant des enfants de moins de 4 ans
dont 131 familles ayant des enfants de moins de 2 ans

49 familles ont répondu, ce qui représente près de 20% des sondés. Pour les professionnels, c'est un bon résultat sur lequel on considère que les résultats sont fiables.

- les données recueillies

- Environ 25 % des enfants de moins de 3 ans sont gardés dans un cadre officiel (tarifié), n'incluant donc pas les gardes dans un cadre familial ou amical.

Le potentiel d'enfants calculé par les ratios de la Caisse d'Allocations Familiales est de 47% pour les moins de trois ans ; soit environ 80 enfants sur le canton.

- 74% des répondants soulignent l'absence d'une structure collective et l'insuffisance du nombre d'assistantes maternelles

- Les modes de garde souhaités : Temps complet : 46% ; Régulier : 62%

- Une demande également pour des gardes ponctuelles ou occasionnelles.

- S'il y avait une création de ce service de garde d'enfants à Stenay, l'utiliserez vous ?
La réponse est oui à 80%

- la réponse de la Codecom

Le besoin a donc été exprimé par les familles. La Communauté de Communes, appuyée par ses partenaires a donc décidé de créer ce service, qui sera opérationnel à l'automne prochain. Il est contractualisé dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse et bénéficie donc d'un soutien marqué de la Caisse d'Allocations Familiales et de la MSA.

La micro crèche est un mode de garde pour les enfants de moins

de 6 ans, ils peuvent être accueillis en journée complète ou demi-journée.

Une micro crèche est une structure permettant d'accueillir jusqu'à 9 enfants

Les activités seront encadrées par des professionnel(le)s formé(e)s aux métiers de la petite enfance, qui seront recruté(e)s.

L'établissement élabore un projet éducatif et pédagogique avec l'appui des professionnels, en lien avec les familles utilisatrices. A ce jour, reste encore à valider définitivement le lieu qui abritera ce service. Ce lieu, un appartement par exemple, doit être conforme aux attentes des partenaires de la petite enfance: CAF et services de la PMI.

Pour les familles, le coût du service est pris partiellement en charge par la Caisse d'Allocations Familiales, comme tous les autres modes de garde.

Le tarif pour les familles est donc fixé selon le quotient familial pour les heures de garde des enfants.

Les horaires de service s'adapteront dans la mesure du raisonnable aux besoins exprimés par les familles. Nous remercions les personnes intéressées de nous retourner le bulletin ci dessous.

BULLETIN A RETOURNER AVANT LE 15 Juin 2009

Madame et /ou Monsieur _____

Adresse: _____ Téléphone : _____

E mail : _____

Sont intéressés par l'utilisation des services de la microcrèche pour
___ enfant(s)
né(es) le : _____

Je suis intéressé pour une utilisation ponctuelle : oui non

Lundi de ___ heures à ___ heures Mardi de ___ heures à ___ heures
Mercredi de ___ heures à ___ heures Jeudi de ___ heures à ___ heures
Vendredi de ___ heures à ___ heures

Précisez svp si possible vos besoins :

Je suis intéressé pour une utilisation occasionnelle : oui non

Décrivez SVP vos besoins :

Je suis intéressé pour une utilisation régulière : oui non

Précisez SVP les jours de la semaine et les horaires souhaités :

Lundi de ___ heures à ___ heures Mardi de ___ heures à ___ heures
Mercredi de ___ heures à ___ heures Jeudi de ___ heures à ___ heures
Vendredi de ___ heures à ___ heures

La Bauquette

Connaissez vous ? : « La Maison du Parc »

Située au fond du parc de la fonderie de Stenay, malgré son aspect très impressionnant, cette Maison a une âme, celle du

Centre Social et Culturel de Stenay-

Nous voulons lui donner une autre image plus dynamique, plus accueillante. Pas assez connue à notre humble avis, nous aimerions que vous preniez le chemin de ce très beau parc pour entrer dans cette grande maison, alors depuis quelques temps nous essayons de travailler à la rendre plus chaleureuse. Rideaux aux fenêtres, un style plus déco et une ouverture sur de nouvelles activités.

Nous accueillons régulièrement des expositions d'artistes, qui se succèdent toutes les 3 semaines.

En ce moment, Valérie LESCH expose ses toiles. A compter du 23 Mars ce sera Gladys BANTQUIN qui nous présentera ses peintures sur bois, Association Ciel d'Art et Bernard HILD.

Les activités adultes menées par « La Maison du Parc » sont nombreuses :

- Atelier Scrapbooking
- Atelier d'Encadrement
- Atelier Loisirs Créatifs
- Atelier Points Comptés
- Atelier Meubles en Carton

Il y a également des activités menées sous l'égide de « La Maison du Parc » et qui se déroulent à l'extérieur :

- Escalade pour les enfants et adultes
- Baby Gym
- Gym Douce
- Danse Country
- Découverte musicale

Depuis le mois de Février nous organisons des Anniversaires à la Carte pour les enfants.

Si vous souhaitez inviter les amis de votre enfant pour son anniversaire, nous prenons en charge toute l'organisation : gâteaux faits maison, décoration sur le thème choisi, boom, animation, lumières, jeux, de 13h30 à 17h. Cela se déroule le mercredi après-midi au Foyer des Jeunes, à la date souhaitée par les parents.

A l'heure actuelle, de nouveaux projets sont à l'étude, et nous restons ouverts à toute demande du public. Le but est de satisfaire le plus grand nombre en permettant à chacun, soit de se réaliser et de créer du lien social en pratiquant une activité, soit de découvrir de nouveaux loisirs. L'adhésion annuelle est de 8 € par famille ce qui reste accessible financièrement.

La Maison du Parc, c'est également depuis Janvier 2009 l'ouverture de « la Boutique Solidaire » les lundis et les jeudis

après-midi de 14h à 17h ou sur demande les autres jours en cas de besoin.

Tout le monde peut venir, on y trouve des vêtements en très bon état et propres, de la vaisselle, des accessoires, du linge de maison, des jouets, des articles de décoration, des chaussures.

Les tarifs pratiqués sont très modiques (0,50 centimes d'euros à 3 € pour les grosses pièces). « La Boutique Solidaire » est bien achalandée et agréable.

L'équipe de « La Maison du Parc » est à votre disposition pour vous renseigner ou vous accueillir quelle que soit votre demande :

Téléphone : 03.29.80.39.08

Adresse : rue du Moulin

Parc de la Forge 55700 STENAY

Adresse mail : csc.stenay@wanadoo.fr

N'oublions pas également le Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE) situé à la Résidence Vauban qui fonctionne le mercredi après-midi et le jeudi matin de 9h à 11h30, et le Foyer des Jeunes situé Résidence Vauban qui accueille des Ados de 13 à 17 ans chaque jour et pendant les vacances scolaires. Bien entendu, les Centres de Loisirs fonctionnent à chaque période de vacances scolaires en demi-journée ou en journée pour toutes les vacances.

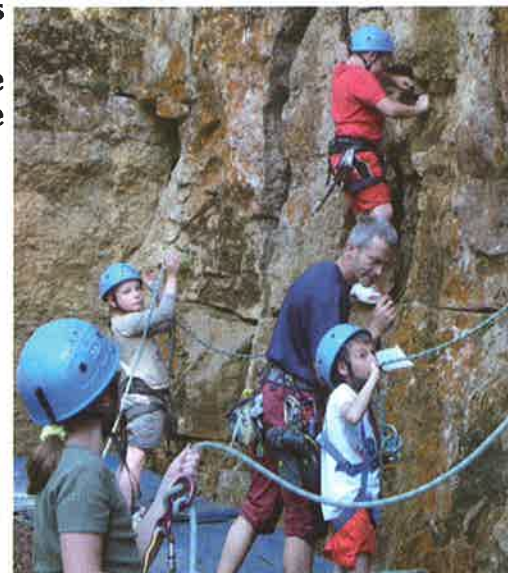
Les parents peuvent inscrire leurs enfants et bénéficier des bons de vacances de la CAF et de la MSA.

Dans ces temps difficiles (économiquement parlant) qui rendent les gens de plus en plus individualistes, il serait bien de s'investir à recréer du lien social, à lutter contre l'isolement, à partager du temps ensemble.

Et pour se faire, « La Maison du Parc » doit être un lieu où les Envies, les Projets, les Idées etc...

les Rêves sont encore possibles et doivent être réalisés.

Nous vous attendons.



La Bauquette

La T.E.O.M. (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) - Ce qu'il faut savoir

Conformément aux engagements pris lors de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2008 instituant le principe de mise en place d'une T.E.O.M., cette même assemblée, à l'occasion du vote du Budget 2009 qui a eu lieu le 02 avril dernier, vient de fixer le taux de cette taxe à 3% de la base du Foncier bâti, ce qui représente 100 000 € de produit.

Pour mémoire, le coût global de gestion de la compétence « déchets ménagers » (collecte et traitement des ordures ménagères, déchetterie et collecte sélective) s'élève à 580 000 € par an. Le recouvrement de cette somme provient de deux sources : l'une d'un montant de 270.000 € prélevée sur vos impôts locaux (somme votée à la création de la CODECOM et jamais réévaluée) et l'autre, qui représente la différence soit 310.000 €, est couverte par un prélèvement régulier sur la trésorerie de la CODECOM, au point de la rendre inexistante d'ici un an et de nous priver de toutes possibilités d'investissements ce qui n'est pas envisageable.

Une réflexion a alors été engagée associant la Commission des Finances et les Membres du Bureau. Deux points importants ont été mis en évidence : d'une part, les difficultés financières rencontrées par tous depuis près de 8 mois ainsi que le pessimisme ambiant et, d'autre part, l'important programme de travaux de la CODECOM mais qui ne débutera

qu'à partir de l'automne, ne générant pas de remboursement conséquent sur l'exercice 2009. C'est ce constat qui a orienté notre choix de limiter le taux de la T.E.O.M 2009 à 3%.

Comme je l'écrivais déjà dans la Bauquette de décembre 2008, cette mesure est impopulaire, nous en sommes tous conscients, mais nous nous devons de faire vivre notre CODECOM, d'investir à bon escient et d'équilibrer notre budget. Bon nombre d'entre vous ont dû entendre parler d'une taxe basée sur un taux T.E.O.M. de 9%. C'est donc dans un souci de modération, compte tenu de la période que nous traversons, que vos délégués ont tranché, vous permettant par delà cette décision d'apprécier le comportement responsable de vos élus.

Aujourd'hui, la seule réponse pour ne pas voir s'alourdir la facture « déchets ménagers », c'est le tri. Quel monde souhaitons nous laisser à nos enfants et petits-enfants ? Une seule alternative, trier, recycler et réduire nos déchets car c'est sur ces « éco gestes » que les générations futures pourront nous juger...

Le Président.
Daniel GUICHARD

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taux spécial d'équipement	Taxe ordures ménagères	Total de cotisation
Taux 2007	7,24 %	%	9,64 %	18,54 %	2,60 %	0,143 %	%	%
Taux 2009	7,24 %	%	9,64 %	19,10 %	2,73 %	0,138 %	3,00 %	%
Extension	18 RUE MAISON							
Base	1018		1018	1018	1018	1018		
Cotisation	74		98	194	28	1	x 3%	31 €
Extension	9197 RUE GARAGE							
Base	213		213	213	213	213		
Cotisation	15		21	41	6	0	x 3%	6 €
2007	88		117	225	33	1		
2008	89		119	235	34	1		
Evolution	+1,14 %	%	+1,71 %	+4,44 %	+3,03 %	0 %		

EN BREF

- « **Détricotons nos déchets** » pour reprendre une expression de nos voisins belges :

Une nouvelle benne pourrait apparaître à la déchetterie, elle serait destinée au bois sous toutes ses formes qui pourrait partir vers la Belgique où broyé, il serait utilisé pour approvisionner une unité de cogénération.. Deux avantages : un volume estimé à 100 tonnes qui n'ira pas à l'enfouissement et une économie substantielle. En cours de négociation.

- **La CODECOM s'est associée** à celles de Dun sur Meuse, Charny sur Meuse et Montfaucon pour récupérer en commun la taxe recyclage sur les volumes mis en déchetterie. Là aussi, quelques revenus supplémentaires pour diminuer notre facture ordures ménagères.

Les « **Croqueurs de Pommes** »



C'est une association nationale dont l'objectif est de sauvegarder les variétés locales. Une section pourrait-être créée sur le canton, mais des actions concrètes ont déjà été menées :

- Réunion de sensibilisation à Mouzay en octobre très bien suivie, plus de cinquante participants.
- Création d'un verger conservatoire grâce à un terrain mis à disposition par la commune de Mouzay. En février, plantation de portes greffes et le 15 mars : initiation à la taille et greffe de la « Coupette de Baâlon ». Pour être tendance on dirait maintenant de la biodiversité.

- **L'association « LES JARDINS D'ARMELLE » organise son concours annuel**

Fleurissez ! Décorez un arbre mort ou vivant, tout est permis, surtout d'être original.

Potirons au choix : Jack O'Lantern ; Géant atlantique qui doivent bien évidemment être visibles de la route et des chemins. Ils seront disponibles à partir du 9 mai.

Inscription à l'OTSI ou au siège de l'association 7, rue du Clos à Stenay.

- **D'Amsterdam à Verdun ... en bicyclette : le projet Vélo route – voie verte**

Au printemps dernier, le Conseil général de la Meuse nous a fait parvenir un projet de création d'itinéraires de «

vélo-route-voies vertes » entre les Ardennes et Verdun.

Ces itinéraires s'inscrivent dans une logique départementale de développement de ces itinéraires, du Nord au Sud, dans le cadre d'un projet Européen de développement de ces axes de transports « doux »

Les itinéraires proposés dans le canton :

- de Pouilly au port de Stenay par le chemin de halage (la voie ferrée est encore en service).

- du port de Stenay à la gare : par une piste cyclable à créer.

- de la gare à Saulmory par la voie ferrée.

Dans le cadre de ce projet cofinancé par le Conseil Général, il nous a semblé nécessaire de proposer de raccorder certaines communes à ce vélo-route par des boucles d'intérêt local et communautaire.

Il nous paraît aussi important de raccorder la Cité Scolaire au vélo-route par une piste cyclable (à créer) le long de la départementale jusqu'à l'écluse de Mouzay. Le Musée de la Bière doit lui aussi être raccordé ainsi que le centre ville de Stenay.

Un projet qui s'inscrit dans un contexte européen, qui sera affiné au fur et à mesure des réponses, et qui demandera plusieurs années de réalisations.

- **Les légumes sont chers ! :**

La commune de Stenay loue pour 20 € par an des jardins. Il y a même l'eau et une cabane. Alors découvrez ou redécouvrez le plaisir du jardinage. Vous pourrez même y emmener vos déchets verts pour faire du compost



La Bauquette

LE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Le Contrat a été signé en 2008 entre la Codecom, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Direction Départementale Jeunesse et Sports (DDJS)

Ce Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) prend le relais du dispositif Contrat Temps Libre, avec les mêmes partenaires depuis 2005 à l'échelle intercommunale.

La principale innovation de ce Contrat est la prise en considération des besoins à partir de la naissance, et non plus à partir de 4 ans comme le Contrat Temps Libre

Cette innovation a par exemple conduit la Codecom à voter la création d'une microcrèche (voir article à ce sujet)

L'intégration de ce contrat à l'échelle intercommunale est donc encore récente. L'objectif est de proposer en partenariat des activités à différents publics jeunes.

La philosophie générale du CEJ est de contractualiser des actions en direction des enfants et des jeunes, avec le territoire.

Cette contractualisation, pluriannuelle, permet de bénéficier d'un soutien incitatif des partenaires de la politique en direction des familles, et d'aider la Communauté à planifier et soutenir des acteurs importants de l'animation et de l'éducation sur le territoire.

Ce contrat inclut des services que vous connaissez tous, et que vous consommez et utilisez peut être :

- les Centres de Loisirs Sans Hébergement, dits « Centres Aérés » (CLSH) de Mouzay, Pouilly sur Meuse, Beaufort en Argonne et de Stenay

- le dispositif « Escap Ados »: actions dédiées aux préadolescents et adolescents pour leur proposer pendant les périodes de vacances scolaires une offre de loisirs diversifiée, de qualité, et des sorties « à la carte », dans des conditions financièrement accessibles.

- l'« Accueil des Jeunes » au Foyer des Jeunes de Stenay (Résidence Vauban) : activités diverses, musique, accès internet contrôlé

Ces activités sont réalisées par des professionnels de l'animation.

Les acteurs associatifs sont mobilisés et proposent donc leurs actions dans ce contrat:

Mouz'Anim: CLSH Mouzay

Familles Rurales: CLSH Pouilly sur Meuse et Beaufort en Argonne

Cercle Philatélique de Stenay

Ecole de Musique du Pays de Stenay et du Val Dunois : ateliers culturels

Espérance Basket - Stenay

le Centre Social et Culturel : CLSH – Accueil des Jeunes – Escap Ados

En contrepartie de ces actions, les associations ci-dessus bénéficient d'une subvention de la Communauté de Communes, qui reçoit en contrepartie une participation des partenaires : CAF, MSA, DDJS

En 2008, les budgets cumulés de ces actions, toutes actions confondues représentent 86.000 euros dont 39.000 euros à la charge de notre Communauté de Communes.

Le correspondant local - chargé du suivi de ce contrat - est financé à hauteur d'un mi-temps. En poste au Centre Social et Culturel, Gilles BOUILLON est donc chargé de piloter et faire évoluer ce contrat, dont les actions s'inscrivent sur 4 années mais dont le contenu peut s'enrichir de nouvelles actions.

Des acteurs nouveaux peuvent donc nous rejoindre et y proposer de nouvelles actions : publics nouveaux, lieux nouveaux, ...Si vous êtes responsable d'une association, ou porteur d'un projet en direction des enfants et adolescents, n'hésitez pas à contacter le correspondant au Centre Social et Culturel.

Stéphane PERRIN,
Vice Président chargé de la Vie Associative

VIE ECONOMIQUE

Ce début d'année a vu l'ouverture des deux magasins Intermarché et Bricomarché sur la Zone d'Activités Intercommunale de Stenay.

Un point de vente alimentaire est maintenu sur l'ancien site d'Intermarché, sur une superficie de 500 m² environ.

La réalisation de ces équipements modernes participe à la dynamisation de l'image de notre territoire, et de sa fonction commerciale, sa capacité à attirer de nouveaux clients à l'extérieur de la zone de chalandise de proximité.

Ces implantations représentent l'aboutissement de quinze années de commercialisation des 20 ha de la zone d'activités.

Les actions nécessaires à la création de nouveaux terrains d'activités sont initiées par la Communauté de Communes pour poursuivre l'accompagnement du développement économique de notre territoire.

Le développement global de l'activité commerciale sera une opportunité pour tout le territoire et ceux et celles qui voudront développer leur esprit d'entreprendre.

Il est normal que les commerçants du centre ville de Stenay s'interrogent, et se positionnent; ils trouveront auprès des collectivités - dont la Communauté de Communes - l'écoute et l'attention nécessaires pour leur proposer un accompagnement adapté et partagé.

Cela repose aussi sur des échanges constructifs entre tous, sur une compréhension mutuelle des enjeux à moyen et long terme.

DE NOUVELLES ACTIVITES A VOTRE SERVICE

Stenay Eco accompagne les projets de création, reprise, développement d'activités économiques, issus du Nord Meusien. Parmi les dossiers accompagnés à la fin de l'année 2008, certains ont trouvé un aboutissement en ce début d'année sur notre territoire.

Ces entreprises sont donc désormais à votre service

Nous leurs souhaitons plein succès dans leurs initiatives.

Jérôme COUVERT : transport de marchandises à Stenay.

2 Rue des Jonquilles 55700 STENAY

Salarié d'une entreprise locale de transports, Jérôme COUVERT a démarré l'étude de son projet en 2007.

Après avoir réussi tous les certificats de capacité professionnelle nécessaires à son activité de transporteur, puis réalisé les démarches préalables, son activité de transporteur a démarré en ce début d'année 2009.

Jérôme PIEROT, Plomberie - sanitaire- chauffage.

12 rue Jean Blain 55700 STENAY Tél 03 29 80 62 51 / 06.87.16.44.62

Salarié expérimenté, Jérôme PIEROT a souhaité s'installer comme artisan indépendant pour développer son savoir-faire au service d'une clientèle de proximité, sur le Nord-Meusien en général.

Après une phase de réflexion – toujours nécessaire pour évaluer un projet et ses impacts - sur son projet, puis le stage de préparation à l'installation à la Chambre de Métiers de la Meuse, Jérôme PIEROT a démarré son activité.

Véronique CAMUS, « A l'hameçon »,

place de la République 55700 STENAY Commerce spécialisé en articles de pêche.

Mme CAMUS et son époux tous deux passionnés de pêche ont l'idée de s'installer comme commerçants indépendants depuis plus d'une année.

VIE ECONOMIQUE (suite...)

La préparation des conditions d'une bonne installation, la recherche d'un local adapté ont nécessité du temps ; l'arrêt d'activité de M. Bernard Mayeux a représenté une opportunité supplémentaire et a conforté ce projet . Tous les pêcheurs locaux ou extérieurs pourront trouver de quoi satisfaire leur passion, et aussi des conseils et services de spécialistes et de passionnés, sans oublier les cartes de pêche.

- Camping des Bouleaux à Inor

Le camping d'Inor, très connu et apprécié dans notre région, exploité par Mme Trussy, est en phase de reprise par Mme et M. Sonia BERTOLISSI.

Ce couple d'Ardennais a réfléchi sur l'opportunité de reprendre l'établissement à compter de mi - 2008.

Les réflexions ont permis d'évaluer le potentiel, les travaux

nécessaires à l'amélioration de l'établissement et la prise de décision a pu être réalisée.

Les mises en relations avec les acteurs du tourisme sont en cours pour un démarrage dans les meilleures conditions.

Ce couple dynamique ne manque ni de volonté ni d'idées pour dynamiser cette activité et le commerce qui y est attaché.

Garage AJ2L à Stenay M. et Mme ALBERT

Une nouvelle activité de réparation et de services d'entretien de l'automobile va prochainement ouvrir sur la Zone d'Activités, chemin des Groseilliers.

Le garage de M. et Mme ALBERT ouvre ses portes prochainement.

L'AUTOENTREPRENEUR

Vous avez sans doute entendu parler ou entendu les campagnes de promotion d'un nouveau statut, celui de l'Autoentrepreneur.

Ce statut permet sans formalités de s'installer comme prestataire de services indépendant, ou de réaliser des actes de commerce.

Il peut représenter de réelles opportunités de démarrage d'une nouvelle activité, ou de complément de revenus.

Cependant, ce statut très souple ne dispense pas d'un certain nombre de réflexions avant de démarrer son activité : impact social, impact fiscal, réglementations de certains métiers et assurances... sont autant de points qu'il convient de mesurer.

Il existe les sites officiels

<http://www.lautoentrepreneur.fr/>

<http://www.auto-entrepreneur.fr/>

N'hésitez pas à contacter STENAY ECO au 03.29.80.38.38. pour un rendez-vous, une explication et une étude de cas personnalisée.

«Un bon conseil vaut mieux qu'un mauvais choix»

Stenay Eco, chemin des Groseilliers

BP 61 55700 STENAY

Tél 03.29.80.38.38/ Fax: 03.29.80.42.42

Mail:

stenay.eco@wanadoo.fr

contact@stenay-eco.fr